

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 15 MAI 2017 DU CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ECOLE COMMUNALE DE LAUZELLE

Présents :

Monsieur Michel Beaussart, Echevin de l'Enseignement, Président,
Monsieur Marcel Buelens, Conseiller pédagogique,
Madame Céline Vander Sande, Animatrice pédagogique,
Madame Bernadette Moors, Directrice,
Représentants du pouvoir organisateur

Madame Isabelle Vanden Elsacker, Enseignante,
Madame Noëlle Cattelain, Enseignante,
Madame Laurence Henrard, Enseignante,
Madame Karin Joly, Accueillante extrascolaire,
Représentantes du personnel d'éducation

Monsieur Axel Ewbank, excusé,
Madame Alice Garrot,
Madame Maud Ladrière,
Madame Marie Hustinx, suppléante,
Madame Julie Jadot, suppléante,
Madame Eloise Damien, suppléante,
Représentants des parents

Madame Nadia Salmon, Centre culturel d'Ottignies-LLN,
Représentante de l'environnement de l'établissement.

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion
2. Projet d'établissement : évaluation périodique et proposition éventuelle d'adaptation
3. Année scolaire 2017-2018 : avis sur les horaires maternels et primaires des enfants
avis sur le choix des cours de langues
4. Divers

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Projet d'établissement : évaluation périodique et proposition d'adaptation

Monsieur Beaussart cède la parole à Madame Moors, afin que celle-ci puisse procéder à la présentation des évolutions en cours dans le projet d'établissement de chaque implantation.

Celle-ci revient alors sur plusieurs points du projet sur lesquels l'équipe s'est penchée durant toute cette année scolaire et dont la modification sera travaillée collectivement lors de la journée pédagogique prévue le 26 mai prochain :

- Nouvelle structure : l'école sera constituée de 3 classes de cycle P3-P4, sur le même modèle que les P1-P2 actuelles, dès la rentrée prochaine. Trois classes de cycle P5-P6 devraient à leur tour voir le jour en 2018-2019.
- Une réflexion entamée sur l'évaluation formative amène l'équipe à se doter d'un nouvel outil : le portfolio. Il s'agit pour l'enfant de se constituer un document reprenant le suivi de sa

progression et ses « fiertés ». Cet outil est actuellement en construction afin de prendre progressivement sa place dans les classes et de permettre aux élèves et aux titulaires de se l'approprier.

- La fréquence de rencontres devrait être plus soutenue et plus précise. L'équipe s'était laissé le temps du déménagement et de la prise de possession de ces nouveaux lieux, mais souhaiterait réinstaurer la soirée de découverte dès l'année prochaine. Il s'agit pour l'équipe de faire vivre aux parents une soirée « comme s'ils étaient les élèves de l'école ». Des ateliers leur sont proposés pour découvrir et mieux comprendre les manières d'apprendre spécifiques à l'école, mais aussi de s'approprier les « piliers » pédagogiques qui fondent le projet.

Entendant ces nombreuses pistes, Monsieur Beaussart fait part de son admiration face au travail et à la volonté de l'équipe pédagogique, notamment dans la mise en œuvre du travail en cycle. Madame Moors rappelle qu'historiquement, l'école fonctionnait en verticalité, mais qu'il y a quelques années, le nombre d'élèves augmentant, il était devenu difficile d'en assurer la qualité. L'organisation actuelle et les demandes d'inscription permettant à nouveau ce passage à des classes de cycle, c'est avec enthousiasme que l'équipe a décidé de se réinscrire dans la démarche.

L'ensemble des propositions reçoit un avis favorable unanime des membres du Conseil (Avis 1-2017).

3. Année scolaire 2017-2018

3.1: Avis sur les horaires maternels et primaires des enfants

Monsieur le Président rappelle qu'il s'agit ici de remettre un avis sur le nombre de périodes hebdomadaires de cours des enfants. Pour rappel, celui-ci peut varier de 26 à 28 périodes en maternelles ; de 28 à 31 périodes en primaires. L'horaire actuel satisfaisant chacune des parties, le conseil marque unanimement son accord quant au maintien de celui-ci en l'état, soit 28 périodes en maternelle et en primaire (avis 2-2017).

3.2 Avis sur le choix des cours de langues

Dans la continuité du vote majoritaire exprimé par les parents, le choix de proposer le cours de néerlandais est confirmé (avis 3-2017).

4. Divers

A l'initiative des représentants des Parents :

1. Activités extrascolaires

Les parents sont contents de la garderie et saluent l'implication des éducatrices. Ils aimeraient toutefois, ne fût-ce qu'au moins une fois par semaine, que leur enfant puisse bénéficier d'une activité extrascolaire de type sportive ou bien-être (yoga, pleine conscience, danse, etc...).

La discussion avait déjà été entamée sur ce point lors du CP du 14 novembre 2016. Les réserves émises par la direction et le P.O. étaient le caractère payant de ce type d'activité et le risque ne pas pouvoir maintenir une équité suffisante entre les enfants. Cependant, les parents constatent que tous les enfants désireux de s'inscrire à l'une des activités extrascolaires proposées actuellement à l'école n'ont pas eu l'opportunité de le faire en raison de l'insuffisance de places. Il semblerait donc que l'équité voulue ne soit pas actuellement atteinte.

Les représentants des parents souhaiteraient donc revenir sur leur proposition, à savoir le recours à des organismes privés pour organiser ce type d'activité. Le cas échéant, ils souhaiteraient connaître la disponibilité des lieux afin de pouvoir mettre en place ce type d'initiative ainsi que les règles d'utilisation.

Face à cette demande, Madame Vander Sande et Madame Moors font état du peu de locaux disponibles en dehors des heures scolaires. En effet, les classes sont majoritairement utilisées par l'académie, en ce compris la salle de gymnastique, et le réfectoire est réservé à l'accueil extrascolaire organisé par l'école. De plus, il est important de laisser la possibilité aux enseignants d'accéder à leur classe après les heures de cours, certains d'entre eux travaillant parfois jusqu'en fin d'après-midi dans leur local. Toutefois, afin de prendre en compte la demande évoquée, le P.O. a pris contact avec l'académie et celle-ci propose cette année aux parents de l'école de Lauzelle de pouvoir préinscrire leur enfant via un formulaire spécifique. Ceci permettra à l'académie de se faire une idée de la demande réelle des parents et du nombre de place qu'elle représente. Chaque parent devra toutefois confirmer ensuite sa demande en inscrivant son enfant dans les modalités habituelles.

Par ailleurs, pour revenir à l'importance de valoriser l'accueil proposé par les animatrices extrascolaires de l'école en matinée, en fin de journée et le mercredi après-midi, Madame Vander Sande propose qu'un projet pédagogique spécifique soit rédigé, en concertation avec les accueillantes. Celui-ci, illustré de photos, pourrait être joint au projet d'établissement et remis aux parents en début d'année. Ceci permettrait d'atténuer l'image d'une « garderie où les enfants attendent leurs parents » et de valoriser les nombreuses activités proposées par l'équipe d'accueil.

Les représentants des parents insistent néanmoins sur l'intérêt de proposer une activité musicale ou de bien-être aux plus jeunes, ceux-ci n'étant pas concernés par les cours proposés par l'académie. Le P.O. rejoignant les parents sur l'intérêt pour les plus jeunes enfants de vivre une activité d'éveil à la musique, au son, au rythme, qui lierait le corps et la voix, plusieurs pistes sont alors évoquées :

- proposer une formation à l'animation de ce type d'activités aux accueillantes de l'école afin qu'elles puissent les intégrer dans leur programme du mercredi après-midi ;
- prendre contact avec un parent ou un animateur qui accepterait de proposer ce type d'activité extrascolaire à prix démocratique.

Madame Vander Sande reviendra vers l'équipe avec des propositions de formation qui pourraient les intéresser ; quant à la seconde possibilité, les parents sont invités à investiguer en ce sens et à s'adresser à Madame Moors avec des propositions concrètes, qui pourra formuler une réponse sur la disponibilité des locaux après les réaménagements de l'été.

2. Stages de vacances

Les parents sont demandeurs que des stages soient organisés durant les vacances scolaires à l'école. Leur proposition serait que le bénéfice récolté par la location puisse servir à financer des stages aux familles qui ne peuvent se le permettre.

Madame Vander Sande relaye les nombreuses initiatives de la Ville d'Ottignies-LLN en matière d'accueil des enfants durant les vacances d'été (et certains petits congés) :

- Les plaines du Centre de Loisirs Actifs, organisées dans les écoles communales de Blocry et de Mousty. Les enfants y sont répartis en trois tranches d'âges : « CLA'rainette » pour les plus jeunes de 3 à 5 ans, « CLA'venture » pour les enfants 6 à 8 ans et « Pro'CLA » pour les 9 à 12 ans. Les locaux des écoles maternelles sont entièrement réaménagés sous forme de coins à thèmes et de nombreuses possibilités d'activités proposées aux plus petits : psychomotricité, jeux symboliques, ateliers créatifs, coin lecture, pataugeoire, promenades... Pour les plus grands, ce sont plutôt des activités collectives dynamisantes, des grands jeux, des balades, des ateliers créatifs et culinaires, qui occupent les journées. Un projet pédagogique construit en équipe et une formation organisée tout au long de l'année font de ces plaines des espaces de vacances collectives de qualité. Autre atout : un accueil matinal et en fin d'après-midi permettent aux parents de déposer et récupérer leurs enfants selon leurs contraintes horaires, ainsi qu'un service de transport, sont également organisés. Infos et inscriptions sur le site de la Ville : www.oln.be.

- Une plaine pour les jeunes enfants de 2,5 à 3 ans, organisée en collaboration avec l'ISBW, est proposée tout l'été dans les locaux de l'école communale de Limauges. Cette activité a été mise en place pour répondre aux demandes des parents dont les enfants viennent tout juste de commencer l'école ou sont encore en transition entre la crèche et l'école. Le rythme des journées et l'aménagement des locaux sont pensés pour répondre au mieux aux besoins très spécifiques des tout-petits, tant en termes de sécurité affective et de repères, que dans le soutien de leur autonomie. Infos et inscriptions sur le site de l'ISBW : www.isbw.be.
- Un stage permettant l'obtention du Brevet du cycliste sera proposé à la fin du mois d'août, en partenariat avec Pro Vélo et le Gracq, permettant aux jeunes cyclistes de s'entraîner à rouler dans la circulation et pouvoir, ensuite, se déplacer à vélo en toute autonomie et sécurité dans leur quartier. Plusieurs étapes seront proposées aux enfants, à savoir : contrôle technique des vélos, perfectionnement de la maîtrise des mouvements et apprentissage des gestes adéquats, initiation à la sécurité routière, balade dans les quartiers de la Ville et enfin, passage du Brevet. Si les élèves de l'école de Lauzelle participent à cette activité dans le cadre des projets scolaires et si le vélo prend d'ailleurs une place importante à l'école tout au long de la scolarité, ce projet est proposé durant les vacances pour les enfants qui n'ont soit pas l'occasion de le vivre à l'école, soit développé une peur dans la circulation en Ville. Infos et inscriptions auprès du Service extrascolaire de la Ville : extrascolaire@olln.be.
- La Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé propose des mini-stages d'été aux enfants de 3 à 5 ans. Au programme de ces matinées, des activités pour chanter, jouer, explorer, bouger, manipuler, sentir, rêver, écouter, imaginer... Infos et inscriptions sur le site de la Ville : www.olln.be.

En outre, une large offre d'activités est proposée sur le territoire de la commune durant les vacances, c'est pourquoi il semble qu'organiser une plaine supplémentaire à l'école de Lauzelle n'est pas nécessaire à ce jour. De plus, les plaines sont centralisées sur deux ou trois sites, de manière à laisser les autres écoles disponibles pour tous les gros travaux d'aménagement qui ne peuvent se faire durant l'année en présence des enfants.

Il est convenu que ces informations soient reprises dans un prochain courrier de l'école afin d'informer les parents des activités existantes, même si Monsieur Beaussart et Madame Vander Sande insistent sur l'importance de procéder rapidement aux inscriptions déjà en cours depuis plusieurs semaines.

Monsieur le Président remercie chacun pour sa participation et souhaite à tous une bonne fin d'année scolaire. Il se réjouit de participer le 24 juin prochain à la fête d'école !

Céline Vander Sande,
Secrétaire

Michel Beaussart,
Président